

ASSOCIATION ■ Clermont-Massif Central 2028 porte désormais le projet de capitale européenne de la culture

Une nouvelle structure pour la candidature

La candidature au titre de capitale européenne de la culture sera déposée par Clermont avant fin 2022. C'est désormais une association qui prend la barre.

Julien Dodon
julien.dodon@centrefrance.com

Clermont-Ferrand vient de se doter d'une association loi 1901 pour assurer le portage, l'animation territoriale et le pilotage de la candidature au titre de capitale Européenne de la culture pour 2028.

Le nom de cette association, que préside le maire de la ville et président de Clermont Métropole, Olivier Bianchi, est « Clermont – Massif Central 2028 ».

« Même si c'est une ville qui porte le projet il faut fédérer. Et le véhicule le plus pertinent, c'est une association. Laquelle permettra de rassembler tous les acteurs publics et privés qui veulent s'associer au projet » explique Olivier Bianchi.

Il s'agit aussi de réaffirmer l'ancrage de Clermont-Ferrand au sein



C'ÉTAIT AVANT. Pour bien des raisons..., l'heure n'est plus aux grands rendez-vous pour le projet de capitale européenne de la culture. Place au volet technique. ARCHIVES PIERRE COUBLE

de ce vaste territoire et de lui offrir une visibilité renouvelée à l'échelle européenne. « Cette volonté de catalyser l'ensemble des énergies prend tout son sens dans le contexte ac-

turel, qui invite les acteurs publics et privés, mais également les citoyens, à repenser leur environnement et leurs modes de vie pour envisager un avenir meilleur ».

■ **Peut-on parler du premier acte d'une nouvelle phase dans le processus de candidature ?** « C'est effectivement le premier acte de cette mise en place officielle de la candidature. La

réunion de vendredi dernier avait pour but de constituer l'association. Sont membres constitutifs, la Ville de Clermont, la Métropole, la Fondation Michelin et l'Université.

■ **Il n'y a pas d'acteurs culturels à proprement parler ?** Non, en tout cas, pas à ce stade. Ils ne pourront pas être juges et parties ; leur rôle sera d'être acteur(s). Ceux qui seront dans la structure associative ne pourront être dans la démarche artistique. En revanche, je précise qu'étaient invités en observateurs, le Comité de Massif, la Région et le Département.

■ **Qui va piloter concrètement le projet ?** Nous allons recruter un directeur qui émane des réseaux nationaux. Il arrivera en janvier et pilotera l'équipe actuelle. Pour le moment, je ne peux pas vous en dire plus.

■ **On connaît déjà quelques candidats déclarés, il y a également un projet que l'on voit émerger autour de la notion de banlieue, qu'en pensez-vous ?** Il y a Rouen, Bourges, et je suis au cou-

rant, effectivement, de l'appel lancé par des élus de banlieue pour qu'il y ait une candidature en ce sens. Il n'y a pour le moment, aucun acte officiel. Cela étant, je trouve cette initiative intéressante, elle pose un débat qui n'est d'ailleurs pas si éloigné de celui que nous avons posé autour de zones qui ne sont pas, a priori, les plus "naturellement culturelles".

Rendez-vous en 2023

Je suis prêt à rencontrer les personnes qui sont à l'origine de cette initiative pour leur dire : la banlieue existe dans toutes les métropoles. La problématique qui est la nôtre, autour du Massif Central, de la notion de ruralité, de "rurbanité" fait que nous pourrions peut-être porter un projet artistique banlieue et être une forme de réponse à leur appel. Pourquoi ne pas imaginer poser cela à travers notre candidature ?

■ **Redonnons le calendrier, en deux mots.** La candidature sera déposée dans les 20 mois qui viennent. La décision sera rendue en 2023. ■